



COMMUNE DE MORILLON
Haute-Savoie

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 25 JUILLET 2024 à 20 h – Salle du Conseil

• • • • •

*La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance
comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT*

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h. Il rappelle les points à l'ordre du jour.

Présents :

M. BEERENS-BETTEX Simon, M. VUILLE Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, M. GIRAT Martin, Mme DUNOYER Marie, M. BOUVET Jérémie, M. CONVERSY Éric, M. SÉRAPHIN Gilles.

Absents excusés :

M. CLERENTIN Raphaël qui donne pouvoir à M. GIRAT Martin,
Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette qui donne pouvoir à M. BEERENS-BETTEX Simon,
Mme BOSSE Stéphanie qui donne pouvoir à Mme DUNOYER Marie,
Mme PEREIRA Jocelyne qui donne pouvoir à M. PINARD Jean-Philippe

Secrétaire de séance : M. GIRAT Martin

1. **Fonctionnement des assemblées :** Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 13 juin 2024 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. **Fonctionnement des assemblées :** Présentation des décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil municipal et tableau des DIA :

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance des décisions du Maire prises en vertu des pouvoirs délégués (article L.2122-22 du CGCT) et des déclarations d'intention d'aliéner reçues et tamponnées par la commune de Morillon depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

3. **Finances :** Décision modificative n°1 du budget principal 2024

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Ressources humaines : Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe et d'un poste d'adjoint d'animation territorial :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Ressources humaines : Délibération-cadre sur le télétravail – Modification de la délibération n°2021.109 du 25 novembre 2021 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Aménagement : Attribution du marché public de maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics de la station de Morillon 1100 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Affaires touristiques : Validation du dossier de mise en place de servitudes au titre des articles L.342-20 et suivants du code du tourisme pour les itinéraires existants de « vélo descendant » – annule et remplace la délibération n°2024.34 du 21 mars 2024 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Sport : Contrat de sponsoring de sportifs de haut-niveau pour 2025 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Sport : Convention autorisant l'organisation d'entraînements hebdomadaires et d'un évènement pour la pratique de la nage en eau froide sur le lac bleu à conclure avec le club nautique des scouts de Cluses :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Sport : Convention relative à l'organisation d'un évènement de type « Trial 4x4 » sur la station des Esserts à Morillon, à conclure avec l'association « Les Injectés » :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ AVEC 8 VOIX POUR, UNE ABSTENTION (M. BERTRAND VUILLE) ET 2 VOIX CONTRE (M. JÉRÉMIE BOUVET & M. GILLES SÉRAPHIN)

11. Questions diverses :

La séance est levée à 21h36.

Fait à Morillon, le 26 juillet 2024

Le Maire,



M. Simon BEERENS-BETTEX

M. Simon BEERENS-BETTEX

Le secrétaire de séance



M. Martin GIRAT

M. Martin GIRAT